

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT TRAVAUX DES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—DÉFAUT DU GOUVERNEMENT D'APPLIQUER LES PROPOSITIONS MONÉTAIRES DU CRÉDIT SOCIAL

[Français]

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Lambert (Bellechasse):

Que cette Chambre regrette que le gouvernement n'ait pas cru bon d'appliquer les propositions monétaires du Crédit social.

M. Romuald Rodrigue (Beauce): L'honorable député de Bellechasse (M. Lambert) et l'honorable député de Kamouraska (M. Dionne) vous ont brossé un tableau de la situation présente. Nous avons vu, par les propos qu'ils ont tenus, qu'une somme imposante de produits ne trouve pas preneur présentement, car les consommateurs n'ont pas les moyens d'acheter cette production.

Nous savons que ces inventaires de produits, finis ou semi-finis, qui demeurent sur les étagères des magasins et des entrepôts, ou même des produits à l'état brut, ont pour effet de paralyser la production, car les entrepreneurs ne font fonctionner leurs usines que s'ils ont l'espoir de vendre leurs produits et de réaliser certains profits.

Nous savons que la somme des produits non vendus peut être relevée facilement par le Bureau fédéral de la Statistique. Nous savons également que de tels inventaires constituent pour le pays un actif qui s'assimile au crédit réel du pays, qui est de fournir en quantité suffisante les biens et services que les citoyens et toute la population attendent d'une société bien organisée.

Nous avons posé comme principe que ce crédit réel doit être monnayé par la Banque centrale, en l'occurrence la Banque du Canada, et déposé dans un compte de crédit national appartenant à tous les citoyens.

Reste à savoir comment ces crédits réels seront attribués proportionnellement à chaque citoyen.

Le Ralliement créditiste propose des moyens de procéder à la distribution de ces crédits financiers, moyens qui reflètent les crédits réels correspondant à la somme des inventaires, à la fin d'une période donnée d'un cycle de production.

Supposons qu'à la fin d'une année, la somme de l'inventaire de ces biens non vendus s'élève à 10 milliards, et que le peuple ait demandé à ses représentants de procéder à la distribution de ces surplus. Selon les demandes faites aux représentants du peuple par leurs mandataires et selon les besoins de la population, divers moyens s'offrent aux législateurs de distribuer équitablement ces biens et richesses.

Le première solution qui se présente est certainement celle qui permettrait à toutes les familles et à tous les individus qui vivent en deçà de la ligne de démarcation entre la pauvreté et la richesse, d'obtenir une partie de ces richesses, afin de sortir de la misère et de la pauvreté et de jouir des biens et services que la production canadienne est en mesure de leur fournir.

A plusieurs reprises, les ministériels ont voté contre le principe voulant que soit établi un seuil de la misère et de la pauvreté, et verser à chacun des individus et à chacune des familles ce qui manque à son revenu pour lui assurer un minimum décent, sous forme de revenu minimum garanti, par l'application de la formule de l'im-

[M. l'Orateur suppléant (M. Richard).]

pôt négatif. Dans le Livre blanc sur la sécurité sociale, on propose, au contraire, d'autres formules disparates et compliquées, qui auront surtout pour effet d'augmenter la bureaucratie, le nombre des formulaires, les enquêtes de toutes sortes, sans se préoccuper du besoin des familles qui vivent en deçà du seuil de la pauvreté.

Un gouvernement du Ralliement créditiste n'hésiterait absolument pas à mettre une telle politique en application, et l'une des premières mesures qu'il adopterait serait d'abolir tout impôt sur le revenu des particuliers célibataires dont le revenu est inférieur à \$2,000 par année, et à \$4,000 pour les personnes mariées, et de combler, par des allocations correspondantes, le revenu des particuliers inférieur à ces deux montants.

Une autre mesure facilement applicable et ardemment désirée par la population serait l'augmentation des sommes consacrées aux personnes à la retraite. Face à la production actuelle et aux facilités de production non utilisées, il ne serait pas exagéré de verser immédiatement un minimum de \$150 par mois à toute personne âgée de 65 ans ou plus et à son conjoint, même si celui-ci n'a pas encore atteint cet âge.

Voilà pour les mesures urgentes qu'il serait nécessaire d'adopter en vue d'améliorer le régime des allocations familiales.

Relativement aux mesures à long terme, le Ralliement créditiste propose le versement d'un dividende national à tous et à chacun, ainsi que la formule de rajustement des prix, c'est-à-dire l'escompte compensé, ou encore, si l'on préfère, une taxe de vente négative.

Le point essentiel du programme du Ralliement créditiste, c'est certainement celui du dividende national versé à chaque citoyen, du berceau à la tombe, en plus de ce qu'il gagne.

Tout d'abord, qu'est-ce qu'un dividende? Dans l'industrie, c'est la part des profits distribués aux actionnaires, selon la prospérité de cette entreprise et selon la mise de fonds de chacun dans cette entreprise.

Qu'est-ce qu'un dividende national? C'est la part de l'abondante production canadienne distribuée à tous les citoyens canadiens.

On dit que le Canada est riche et prospère. Cette richesse et cette prospérité doivent profiter à tous les citoyens, parce qu'ils sont membres de la société canadienne.

Ce dividende consisterait en une émission mensuelle de crédits nouveaux distribués à chaque citoyen canadien, du simple fait qu'il constitue une personne, partie intégrante de la société canadienne.

Non seulement ce dividende constitue pour les créditistes un moyen de distribuer la production non distribuée par les salaires, mais il répond à un droit de chaque citoyen canadien.

Chaque citoyen possède un droit sur les richesses naturelles communes comme, par exemple, les chutes d'eau, facteurs importants d'énergie, les forêts, sources de richesses immenses, et les moyens de transport qui favorisent les communications et les échanges.

Deuxièmement, il ont un droit sur les fruits des facteurs productifs communs. Les partisans de l'économie dite libérale, tout comme les partisans du socialisme et du communisme, ignorent complètement ces facteurs productifs communs.

Pour ne citer qu'un exemple, nous pourrions parler de l'organisation actuelle du travail et de la production.